

**MISSION D'OBSERVATION DE L'UNION AFRICAINE AUX ELECTIONS
LEGISLATIVES DU 17 DECEMBRE 2011 EN REPUBLIQUE GABONAISE****DECLARATION PRELIMINAIRE**

A l'invitation du Gouvernement de la République Gabonaise et de la Commission Electorale Nationale Autonome et Permanente (CENAP), le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Son Excellence M. Jean PING, a dépêché à Libreville une Mission d'observation des élections législatives du 17 Décembre 2011.

La Mission est conduite par **Son Excellence M. Ibrahim Boubacar Keita**, ancien Premier ministre du Mali. Elle est composée de parlementaires panafricains et nationaux, de responsables des institutions électoralles et de membres de la Société civile et elle est appuyée par une équipe de soutien composée des fonctionnaires de la Commission de l'Union Africaine et du Secrétariat du Parlement panafricain.

La Mission avait pour mandat l'observation de ces élections législatives, conformément aux dispositions pertinentes de la Déclaration de l'OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique AHG/Decl.1 (XXXVIII) adoptée en juillet 2002 à Durban, en Afrique du Sud, et aux Directives de l'Union africaine pour les missions d'observation et de suivi des élections.

L'observation a porté sur la régularité, la transparence, l'équité et le bon déroulement du scrutin à l'issue duquel la Mission exprimera son appréciation et formulera, s'il y a lieu, des recommandations destinées à l'administration électorale compétente de la République Gabonaise.

Après son arrivée à Libreville, la Mission a rencontré certains acteurs politiques et administratifs Gabonais notamment le Secrétaire Général du Ministère de l'Intérieur et le Président de la CENAP. Elle a, en outre, eu des échanges avec d'autres missions d'observation, notamment celles de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), de l'Union européenne (UE) et du Groupe d'Etude et de Recherche sur la Démocratie et le Développement Economique et Social (GERDDES).

Les observateurs de l'Union Africaine se sont déployés dans 4 Provinces sur les 9 qui constituent la République Gabonaise, notamment : l'Estuaire, le Moyen-Ogooué, la Ngounie et, le Woleu-Ntem.

L'observation s'est déroulée de l'ouverture des bureaux de vote jusqu'au dépouillement des suffrages.

Au terme de leur mission, les observateurs de l'UA ont fait les constats suivants :

- 1- Une campagne électorale sans incidents notables ;
- 2- Une bonne organisation générale du scrutin ;
- 3- un bon emplacement des bureaux de vote facilitant leur localisation et accès ;
- 4- Un comportement citoyen de la population ;
- 5- La présence des observateurs nationaux et internationaux;
- 6- La présence des représentants des candidats dans la plupart des bureaux de vote ;
- 7- La remise des procès-verbaux du scrutin aux représentants des candidats immédiatement après la conclusion des opérations de décompte des voix dans les bureaux de vote ;

Cependant, ils ont relevé certains aspects qui mériteraient d'être corrigés pour les scrutins à venir. Il s'agit notamment de :

- 1- L'ouverture tardive de la plupart des bureaux de vote ;
- 2- L'absence des représentants des candidats dans certains bureaux de vote ;
- 3- Le grand nombre de cartes d'électeurs non distribuées ;
- 4- L'absence des éléments d'identification (uniformes) des agents électoraux ;
- 5- La mauvaise qualité de l'encre indélébile ;
- 6- La répartition déséquilibrée des électeurs par bureau de vote ;
- 7- Une faible affluence des électeurs dans les bureaux de vote ;
- 8- L'utilisation de rideaux de fortune au lieu des isoloirs conventionnels ;
- 9- Une maîtrise insuffisante des opérations de vote par les agents électoraux et les électeurs ;
- 10- La présence remarquée des forces de l'ordre dans la plupart des bureaux de vote ;
- 11- La faible présence des médias ;
- 12- L'insuffisance d'éclairage dans certains bureaux de vote notamment durant le dépouillement ;

Au regard de ce qui précède, la mission d'observation de l'UA recommande :

- 1- La sensibilisation du corps électoral à l'enjeu du vote (programme d'éducation civique) pour garantir une plus grande participation des électeurs au scrutin ;
- 2- Le renforcement des capacités des officiels et agents des bureaux de vote ;
- 3- L'identification par le port d'uniformes des officiels et agents électoraux ;
- 4- L'amélioration des mécanismes de distribution des cartes d'électeurs et du matériel électoral dans les bureaux de vote ;
- 5- L'usage de l'encre indélébile de meilleure qualité ;
- 6- L'utilisation des isoloirs de meilleure qualité et leur emplacement approprié afin de garantir le secret du vote ;
- 7- La répartition plus équilibrée du nombre des électeurs par bureaux de vote ;

- 8- L'amélioration de l'éclairage dans les bureaux de vote ;
- 9- La présence discrète des forces de l'ordre sur les lieux de vote ;
- 10- L'encouragement des medias pour une plus large couverture du processus électoral ;
- 11- L'introduction du système d'usage d'un bulletin unique pour une meilleure gestion du vote ;

En dépit des insuffisances relevées, ci-dessus, la Mission d'observation de l'UA est d'avis qu'elles ne sont pas de nature à entacher les résultats du scrutin. Elle estime par conséquent que les élections législatives du 17 décembre 2011 en République Gabonaise, se sont déroulées conformément à la Déclaration de L'OUA sur les principes régissant les élections démocratiques en Afrique.

La mission félicite les autorités et le peuple Gabonais pour leur maturité politique et leur adhésion aux principes démocratiques qui ont permis la tenue du scrutin dans un climat de paix et de sérénité.

La mission félicite également la CENAP et ses démembrements pour la qualité du travail accompli et fait une mention spéciale à la Commission Spéciale Chargée de l'Accueil et de l'Encadrement des Observateurs pour ses diligences.

La Mission exhorte les acteurs politiques de la République Gabonaise à respecter la volonté populaire exprimée à travers les résultats qui sortiront des urnes et à utiliser les voies légales de recours pour toute réclamation. Elle les encourage à collaborer en vue de consolider la démocratie et promouvoir l'Etat de droit, la paix et la stabilité pour le développement du pays.

Fait à Libreville, le 19 Décembre 2011
La Mission d'observation de l'UA